

FGTB
Wallonne



Initiatives syndicales de sensibilisation des travailleurs à l'environnement



Enjeux

La sensibilisation des travailleurs et de leurs représentants à l'environnement constitue un enjeu pour les syndicats qui ont mis en place plusieurs structures dédiées à cet objectif, et ce avec le soutien de la Wallonie. D'une part, le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement (RISE) a été créé en 1996 par la FGTB et la CSC. D'autre part, le Programme environnement et participation (Prepart) a été créé par l'organisation d'éducation permanente de la CGSLB Bien-être des salariés en 2003.

Objectifs

Ces initiatives ont pour objectif de stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises en renforçant la motivation et la capacité des travailleurs et de leurs délégués à intervenir sur cette question dans les organes de concertation et de négociation. Le but est que les délégués participent à limiter les impacts des activités de leurs entreprises sur l'environnement.

Les thèmes couverts sont très divers, par exemple la gestion des déchets, les économies d'énergie, le climat, l'alimentation, l'éco-consommation, les déplacements des travailleurs, etc.

Concrètement

Les actions menées sont variées, qu'il s'agisse de formations, d'organisation de forums et séminaires ou de création de groupes de travail et de réseaux en entreprises.

Ainsi, des forums sont organisés tous les 4 ans depuis 2002 en front commun syndical. Ces événements rassemblent généralement plus de 300 délégués et permanents syndicaux et permettent d'échanger sur les situations et pratiques dans différents secteurs aussi divers que les hôpitaux, l'industrie agroalimentaire, le non marchand, ou le secteur bancaire. Fin 2016, pour fêter ses 20 ans d'existence, RISE a ainsi organisé avec Bien-être des salariés le colloque « 20 ans de concertation sociale en environnement ».

Autre action dans le cadre du projet RISE : la création de groupes de travail au sein des entreprises, en amont des organes de concertation et de négociation, qui rassemblent des représentants des syndicats, des représentants patronaux et des travailleurs affiliés ou non. Ces groupes de travail procèdent à une analyse de la gestion environnementale de leur entreprise et élaborent un plan d'actions pour améliorer celle-ci. Les actions ainsi définies font l'objet d'une validation par les organes de concertation.

Par ailleurs, chaque organisation syndicale mène ses propres actions :

- il existe au sein de la FGTB un réseau de délégués actifs sur l'environnement issus de différents secteurs. Les participants travaillent sur des thématiques communes qu'ils mettent à l'ordre du jour de leurs organes de concertation et de négociation et bénéficient pour ce faire des expériences des uns et des autres ;
- du côté de la CGSLB, des séminaires en entreprise portant spécifiquement sur l'utilisation rationnelle de l'énergie sont organisés tous les deux ans ;
- à la CSC, des dynamiques locales se développent également telles que le Groupe Environnement Liégeois (GEL), formé de délégués et militants, qui a décidé d'ouvrir le débat aux citoyens et aux associations.

Partenaires

Toutes ces actions se mettent en place en partenariat avec différents acteurs : les instituts d'éducation permanente des syndicats, les responsables syndicaux, les équipes de RISE et de la Cellule environnement de Bien-être des salariés, les délégués d'entreprises et d'autres

acteurs comme des académiques, des associations environnementales, l'administration wallonne, etc.

Témoignage

« Dans mon entreprise, on a déjà commencé la chasse au gaspillage d'énergie. Des portes automatiques ont été installées dans les hangars où des clarks sont utilisés, cela permet que les portes s'ouvrent et se ferment automatiquement. Gain de temps, plus de bien-être pour les travailleurs. Dans les toilettes, nous utilisons des robinets automatiques et nous allons tout doucement passer au sèche-mains, au lieu du papier. Cela permettra de réduire la consommation de papier. Au niveau du tri des déchets, des containers sont disponibles, avec des codes couleur pour aider les travailleurs ».

Un militant CGSLB.

rise.be

cgsלב.be/fr/environnement-wallonie



Cellule Parcs d'Activité Durables de l'Union Wallonne des Entreprises



Enjeux

Les entreprises situées dans un parc d'activité économique ont souvent les mêmes besoins pour fonctionner, en particulier pour les fonctions de « support » (stockages, énergie, informatique, etc). Et souvent les problématiques rencontrées par chacune sont similaires (mobilité, environnement, sécurité, etc).

Cependant, de par leur taille, nombre d'entre elles ne sont pas en mesure de développer, de manière individuelle, des solutions performantes pour y remédier. Une approche collective, via un regroupement en associations d'entreprises, apparaît dès lors tout à fait pertinente à l'échelle d'un parc d'activité économique. La concentration d'entreprises dans un même espace géographique permet en effet de pouvoir mettre en place des solutions plus performantes à un coût moindre. Par exemple, il sera moins coûteux de faire venir un camion pour collecter papiers/cartons dans plusieurs PME que dans une seule.

En 2016, on dénombre une trentaine d'associations d'entreprises et Business Clubs sur les 262 parcs d'activité économique wallons. Malheureusement, ces structures manquent souvent de temps, de ressources humaines et financières, ainsi que d'expertise pour assumer pleinement leur rôle. Dès lors, le soutien et l'expérience apportés par la Cellule Parc d'activités durables de l'Union wallonne des entreprises (UWE) permet de concrétiser leurs actions respectives en matière de développement durable, et de les crédibiliser auprès des différentes parties prenantes que sont les intercommunales de développement économique, les communes, les agences de développement local, etc.